

La végétalisation des cours d'écoles, un vrai jeu d'enfants ?



Faire que les villes et les villages de demain soient des communautés durables, comme le vise l'Objectif de Développement Durable 11, implique de prendre en compte de nombreux enjeux dont celui de l'**aménagement urbain**. Dans les communes rurales, parmi les espaces publics identifiables, on compte **les écoles et leur cour**.

Ces lieux de récréation sont souvent mal armés pour répondre aux enjeux climatiques, de santé, mais aussi pour répondre aux besoins de développement des enfants. Le réaménagement et la végétalisation des cours d'enfants apportent une réponse pour s'adapter aux conditions climatiques et d'améliorer le cadre de vie. Parmi les leviers à activer, on compte **la déimperméabilisation des sols, la révision de l'agencement des espaces, l'intégration d'une plus grande part de végétal**. Le tout dans une démarche intégrant toutes les parties prenantes : enfants, équipe éducative, parents, élus, agents, paysagiste architecte...

Et en Mayenne ? De plus en plus d'écoles et de communes se posent la question de la végétalisation des cours. A l'image de Laval qui accompagne ses établissements scolaires dans l'intégration de plus végétal dans les cours, ou de l'école Saint-Pierre à Laval qui mène un travail participatif avec les élèves, leurs parents et l'équipe enseignante depuis un an pour la végétalisation de leur cour.



Action réalisée dans le cadre du Troisième Plan Régional Santé Environnement Pays de la Loire, avec le soutien financier de l'ARS.

LES ENJEUX MULTIPLES DE LA VÉGÉTALISATION DES COURS

Quelques constats

4 enfants sur dix (de 3 à 10 ans) ne jouent jamais dehors pendant la semaine, selon un rapport publié en 2015 par l'institut de veille sanitaire (INVS).

En France, en 2015, les enfants de 4 à 14 ans regardaient en moyenne 3h d'écran par jour.

Dans une salle de classe, un élève dispose entre 1,5 à 2 m² de la maternelle au lycée. Avec une telle densité, la mobilité est compliquée, le corps est extrêmement contraint en salle de classe.

La cour végétalisée doit répondre à des besoins enfants :

- Besoin d'être dehors
- Besoin de se rencontrer, besoin de mixité
- Des relations pacifiées
- Besoin de manipuler et bouger



LES ENJEUX ARCHITECTURAUX ET D'AMÉNAGEMENT

Afin de réduire la chaleur des sols des villes, le choix du matériau au sol a son importance. L'albédo (pouvoir réfléchissant d'une surface) de chacun des matériaux (par exemple l'asphalte, le stabilisé, les pavés enherbés, le gazon) influence donc la température de la ville.



LA VÉGÉTALISATION AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

La végétalisation d'une cour offre une multitude d'opportunités d'apprentissages en matière de motricité, d'imaginaire, de compétences psycho-sociales, de sciences de la vie, de mathématiques, de langage et le lexique, exploration du monde environnant, des matières et matériaux...



LA VÉGÉTALISATION, DES BIENFAITS MULTIPLES POUR LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

La littérature scientifique le confirme et les écoles qui l'expérimentent le constatent : les enfants qui disposent de plus de temps de récréation sont en meilleure santé physique, se comportent mieux et améliorent la capacité de concentration des élèves, ainsi que leurs performances cognitives.

Des bénéfices en matière de socialisation sont également constatés.

Un espace de jeu qualitatif contribue aussi à lutter contre la sédentarité, à la motricité, à la créativité, l'imagination.



LE VÉGÉTAL POUR AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT ET DE L'EAU

L'artificialisation des sols, la minéralisation des espaces, notamment sur les cours d'enfants, contribuent à créer dans les espaces urbains, lors de fortes températures, des îlots de chaleurs. Ces derniers ont des impacts néfastes pour la santé et aggravés pour les personnes vulnérables dont font partie les enfants.

Différentes mesures pour **lutter contre ces îlots de chaleur** urbains peuvent être activés comme la végétalisation des espaces par l'ombrage, l'évapotranspiration, l'amélioration de la qualité de l'air ; l'architecture des bâtiments et des espaces ; et la gestion intégrée des eaux pluviales (par exemple avec la création de jardins pluviaux).



UNE BIODIVERSITÉ FAVORISÉE

La végétalisation des cours favorise la biodiversité. Accueillir cette biodiversité peut passer par diverses actions :

- Créer des habitats pour de nouvelles espèces d'animaux
- Diversifier les modes de plantations par de nouveaux aménagements paysagers
- Cultiver des plantes comestibles.

QUELQUES CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES



Zoom sur les freins

En végétalisant les espaces, la question de la saleté est souvent un frein en amont. Les retours des projets d'école Oasis ont montré que les parents ont rapidement laissé ces a priori de côté face aux retours positifs et enjoués des enfants. D'un point de vue pratique, des zones de « décrassage » ont été organisées pour permettre la transition entre l'extérieur et l'intérieur. Certains établissements ont également équipé les enfants en bottes et/ou combinaisons de pluie...



Les aides

Il est possible de mobiliser quelques dispositifs d'aides auprès de différents acteurs

- **L'Agence de l'eau Loire Bretagne**, notamment pour les actions en lien avec la gestion intégrée des eaux pluviales
- Le Conseil régional est en cours de révision de son dispositif d'aides aux communes pour les accompagner dans les travaux d'investissements.
- L'Agence régionale de santé pour l'accompagnement d'études pilotes en lien avec le Programme régional Santé Environnement.

Quelques réflexions pour aller plus loin

Il est également nécessaire de s'interroger sur l'échelle : veut-on travailler sur la cour d'école (ou de l'accueil de loisirs) ou sur l'espace public. En effet, dans un contexte de réduction de l'artificialisation des sols, les cours pourraient devenir également le parc du quartier (exemple de certaines cours Oasis, ou d'école à Amsterdam).



CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

Végétaliser une cour implique de changer cet espace : il s'agit d'un projet pour lequel il faut prendre le temps. Ainsi **cette démarche se réfléchit** et devra prendre en compte le contexte local.

Afin de prendre en compte et écouter les différentes parties prenantes (enfants, enseignants, habitants, personnels...), et faciliter la coopération des acteurs, il est nécessaire de **faire appel à une médiation**. Il ne faut pas hésiter également à **solliciter différentes compétences : architecte, paysagiste, artiste...**

Pour réussir son projet, il faut partir des représentations des enfants. Ceci implique:

- **De croire à la parole des enfants**. Puisqu'ils sont les usagers principaux de la cour, ils sont les plus légitimes pour parler des usages, des pratiques, des contraintes, des freins.
- **Les engager dans le projet**. En les engageant, on leur donne les moyens

de s'approprier la conception et on pérennise davantage les usages. A noter que les enfants détournent tous les aménagements qui sont conçus sans leur consultation (et même avec !).

- **Les faire participer au quotidien pour faciliter l'entretien**. Lorsqu'ils sont engagés dans la conception, ils participent plus à l'entretien quotidien : ramassage des feuilles, compostage, respect des plantations et des « petites bêtes ».

La végétalisation permet ainsi de créer des espaces pour jouer mais pas seulement. Il s'agira d'espaces pour grandir et prendre des risques, des espaces pour apprendre : vivre-ensemble, partager, découvrir, manipuler, transformer. Ces espaces permettent ainsi le bien-être de tous.

Plus on varie les espaces, plus on répondra aux besoins des enfants.

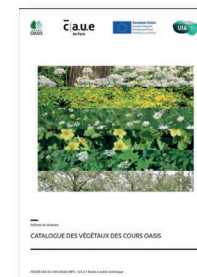
DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



**ESPACE
RESSOURCES SUR
LES COURS OASIS
PUBLICATION
CAUE 75**



**RÉSILIENCE ET COUR
D'ÉCOLE, RETOURS
D'EXPÉRIENCE
CEREMA MARS
2022**



**CATALOGUE DES
VÉGÉTAUX DES
COURS OASIS
PUBLICATION
CAUE 75**

DES ACTEURS RESSOURCES

CPIE Mayenne Bas Maine

Dans une démarche de co-conception multi-acteurs de cours d'école oasis, naturelles, végétalisées, le CPIE en tant qu'acteur associatif local du département mayennais peut intervenir sur tout ou partie des éléments suivants : coordination générale d'un projet ; assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ; sensibilisation aux enjeux environnementaux ; animation pour la réalisation de l'état des lieux partagé des usages de la cour, des besoins des usagers et de la rédaction du cadre général du cahier des charges ; accompagnement et conseil sur l'aménagement pour la biodiversité et une gestion intégrée des eaux pluviales



Contact : Delphine Ouvrard, 02 43 03 79 62, contact@cpi-mayenne.org

CAUE de la Mayenne

Le CAUE 53 assure la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère par 4 missions :

- L'information et la sensibilisation du public
- La formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels
- L'information et le conseil aux particuliers pour leurs projets de construction, rénovation...
- Le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement



Contact : CAUE DE LA MAYENNE

2 rue de l'Ermitage 53000 LAVAL | Tel. 02 43 56 41 79 | <https://www.caue53.com/>

POUR EN SAVOIR +

Les acteurs ressources

Les GAL, les intercommunalités, le Département, le CAUE 53 mais aussi :



Association Synergies

Tél : 02 43 49 10 02

Mail : maude.laurent@synergies53.fr

Réseau des Collectivités Association Synergies



**RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS
MAYENNAISES ENGAGÉES VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

02 43 49 10 02

synergies-reseau-collectivites@orange.fr

www.reseau-collectivites-53.fr